

N°			
2008	10	023	



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille huit

Le neuf octobre à vingt heures quarante cinq minutes

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Salle Saint Exupery en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Michel MORER, Maire

Étaient présents :

Mrs VALLIER, BOUDON, MORER, MORAUX, SEBASTIEN, TUFFERY, FASSI, EBERHART, CHIMOT, FONKING, MEZE, BARRUET, VALLDENEU.

Mmes CLERICI, BOURGUIGNON, HAGARD, VASSELON, BERTHAUX, VALLOIS, WALGER, PANE, LEGUAY, RABEAU, DEPAGNE, OLLIER.

Pouvoirs :

Monsieur BORDERELLE ayant donné pouvoir à Monsieur CHIMOT, Monsieur KRAEMER ayant donné pouvoir à Madame CLERICI,

Formant la majorité des membres en exercice
Madame BERTHAUX a été élue secrétaire de séance.

Monsieur MORER, propose aux membres du Conseil Municipal de voter une motion de protestation quant aux procédés de mise en place du projet de « Titres Electroniques Sécurisés ».

LE CONSEIL MUNICIPAL,

ENTENDU l'exposé de Monsieur Le Maire,

APRES en avoir délibéré,

PAR 24 VOIX POUR (Mesdames BOURGUIGNON, HAGARD, VASSELON, BERTHAUX, VALLOIS, WALGER, PANE, LEGUAY, RABEAU, DEPAGNE, OLLIER, CLERICI et Messieurs VALLIER, BOUDON, MORER, MORAUX, SEBASTIEN, TUFFERY, FASSI, EBERHART, FONKING, MEZE, BARRUET, KRAEMER) **3 VOIX CONTRE** (Messieurs CHIMOT, VALLDENEU, BORDERELLE).

ADOPTE la motion suivante :

« Si les élus que nous sommes ne peuvent qu'être sensibles à la volonté de l'Etat de moderniser le service aux administrés et d'optimiser la dépense publique, il ne vous échappera pas que la projet de faire de la commune de Trilport un site d'établissement de passeports biométriques pour un bassin de vie de 30 000 personnes aura un impact évident sur notre organisation interne actuelle.

Autant les élus de Trilport peuvent accepter avec les réserves d'usages liées à un désengagement de l'Etat non compensé financièrement de prendre à la charge de leur budget municipal ce service en direction de leurs concitoyens, autant ils ne peuvent supporter les charges induites par les administrés en provenance des autres communes. Pour mémoire vos services ont évoqué un bassin de vie de 30 000 personnes.

Nous vous rappelons que pour la seule commune de Trilport le volume de passeports traités en 2007 était de 221 titres, pour 4762 habitants. Après analyse attentive du projet présenté, le temps estimatif de l'élaboration d'un passeport serait de 30 à 40 mn.

DATE DE CONVOCAATION

01^{er} octobre 2008

DATE D'AFFICHAGE CONVOCAATION

01^{er} octobre 2008

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 27

PRÉSENTS : 25

VOTANTS : 27

Objet :

Motion de protestation quant à la mise en œuvre du projet T.E.S. (Titres Electroniques Sécurisés).

Les conséquences de la mise en place de ce nouveau service jusque là assuré par les services de la Préfecture seraient pour la commune l'obligation de créer un poste supplémentaire et d'aménager des locaux adaptés à cette mission.

Vous comprendrez notre inquiétude mais restons cependant à votre disposition pour étudier les modalités financières de cette mise en place.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Document déposé à la Sous-Préfecture de MEAUX

Le

Publié le

ACTE RENDU EXECUTOIRE

(Art. L.2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Maire,

Jean-Michel MORER